

Le Bureau communautaire s'est réuni le 16/09/2021, sur convocation du Président envoyée le 10/09/2021.

**Présents(es) :** F. Chartreux, A. Harmand, L. Guyot, C. Sauvage, JP Couteau, J. Bocanegra, E. Payeur, O. Heyob, R. Arnould, M. Gueguen, R. Arnould, X. Colin, E. Poirson, JL Claudon, JL Starosse

**Excuses :** R. Sillaire, D. Picard, P. Monaldeschi

**BU2021-31 ENVIRONNEMENT (8.8) – DEMANDES DE SUBVENTIONS – DOSSIER « RIVIERES » A GYE**

Dans le cadre de sa politique environnementale la commune de Gye a réalisé en 2017-2018, un diagnostic hydromorphologique sur les cours d'eau cheminant sur son territoire : « Etude sur le bassin versant du ruisseau des Bœufs, du Bueue et des Etangs sur les territoires communaux de Gye et Blénod-lès-Toul pour la mise en place d'opérations de restauration des milieux aquatiques et de gestion des inondations, de l'érosion des sols et des coulées d'eau boueuse ».

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Communauté de Communes assume la compétence GEMAPI. À la suite de cette première phase d'étude réalisée par le bureau d'études BEPG, la commune de Gye a sollicité la Communauté de Communes pour la poursuite de la démarche communale engagée avec la réalisation des travaux de restauration des milieux aquatiques concernés.

Les propositions d'aménagement définies au stade « Avant-Projet » ont déjà fait l'objet d'une première présentation/concertation avec les riverains, l'association foncière de Gye et les exploitants agricoles susceptibles d'être concernés. Les aménagements envisagés sont les suivants :

- La diversification des écoulements par un reméandrage en technique de déblais/remblais et un apport de sinuosité, notamment sur un tronçon pilote
- La diversification des écoulements par un re-talutage des berges en pente douce et un apport de légère sinuosité, notamment sur un tronçon pilote
- L'aménagement des exutoires de drains par des zones de rejet végétalisé, notamment sur un tronçon pilote
- L'aménagement d'une mare pédagogique sur un tronçon pilote
- La mise en place d'une strate arbustive et d'une strate arborescente sur les secteurs dépourvus de végétations rivulaires
- La diversification des écoulements dans la traversée urbaine de Gye par la mise en place de banquettes
- Le renforcement d'une berge à l'endroit où le cours d'eau déborde en période de crue
- Le traitement de la ripisylve et gestion sélective des embâcles

La CC2T a prévu en 2021 de poursuivre cette opération en recrutant un maître d'œuvre afin d'assurer la conception de ces aménagements au stade « PROJET » puis de suivre la réalisation des travaux. L'estimation du montant de la maîtrise d'œuvre se situe à environ 37 000 € HT. Un financement de 60% de l'Agence de l'Eau et de 20% de la Région Grand-Est est attendue.

En conséquence, le bureau communautaire est invité à :

**AUTORISER le Président à solliciter les demandes de financement pour le présent dossier auprès des potentiels partenaires techniques et financiers (60 % Agence de l'Eau Rhin-Meuse, 20 % Région Grand Est)**

**Délibération adoptée à l'unanimité.**